



8 mars : Grève féministe pour les droits des femmes !

En ce prochain 8 mars 2024, alors que le président de la République a fait du droit des femmes une grande cause nationale depuis son premier mandat, les femmes continuent de faire les frais d'inégalités dans la société comme dans le monde du travail. Cela se traduit par de grandes disparités systémiques entre les femmes et les hommes.

À titre d'exemple, au rythme où vont les mesures pour réduire les inégalités salariales – aujourd'hui de 24% des salaires et 40% des pensions – dans le secteur privé et 14% dans la Fonction publique, **il faudrait « attendre » l'année 2186 pour enfin prétendre à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes !** Cette disparité est d'autant plus scandaleuse que les femmes sont devenues plus diplômées que les hommes et pourtant moins nombreuses à des postes de cadres.

Pire encore, la politique menée par le gouvernement sous l'impulsion de l'Élysée accentue les inégalités entre les femmes et les hommes, à l'image de la réforme des retraites de 2023.

Les femmes représentent 56% des personnels du ministère de la Culture. Le ministère de la Culture prétend s'engager contre les inégalités et les violences sexistes et sexuelles mais force est de constater que cet engagement ne va pas assez loin.

Les femmes représentent 73% de la filière administrative parmi les titulaires. On sait que

les métiers à forte prédominance féminine sont dévalorisés et cette filière ne fait pas exception.

Sans surprise, si le statut de la Fonction publique est censé garantir l'égalité de traitement, nous constatons encore, rien que sur le périmètre du titre 2 (personnels rémunérés par le ministère), **près de 300€ de différence en défaveur des femmes** en rémunération moyenne ; cet écart est dû au **temps partiel** majoritairement pris par les femmes, à la « **ségrégation des corps** » (elles sont moins présentes dans les corps les mieux rémunérés), au fait qu'à âge égal les femmes sont dans des **grades et échelons inférieurs**, et aux **écarts de rémunération indemnitaire**. Une autre inégalité touche les **contractuelles**, à savoir la **précarité** : elles occupent 67% des contrats à temps incomplet et près de 70% des contrats temporaires !

Ces inégalités s'accroissent donc au fil de la carrière pour l'ensemble des femmes (seules 30% sont à des postes de direction en centrale et 38% dans les EP), carrière impactée par les temps partiels, les temps incomplets imposés, les régimes indemnitaires et les primes moins élevées.

Face à cette situation, **les organisations syndicales ministérielles Cgt-Culture, Cfdt-Culture, Fsu-Culture, Sud Culture Solidaires et Unsa-Culture ont déposé un préavis de grève** avec les revendications suivantes :



8 mars, en GRÈVE pour l'égalité femmes-hommes

GrèveFéministe

Rassemblement CULTURE 12h à l'entrée de la BnF
Manifestation 14h place Gambetta Paris 20ème

- L'ouverture d'une négociation pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec un portage politique du cabinet de la ministre
- La mise en place de toutes les mesures garantissant une égalité salariale et une égalité des déroulés de carrières femmes/hommes avec des moyens financiers adaptés
- La revalorisation des métiers à prédominance féminine et la favorisation de la mixité des métiers
- Un véritable plan de titularisation des contractuel-les, en priorité des précaires et une amélioration des droits des non-titulaires
- L'intégration des primes dans le salaire
- La fin des temps partiels imposés que subissent majoritairement les femmes
- La fin de toutes les violences sexistes et sexuelles quel que soit le statut de l'agresseur, y compris ceux en position d'autorité ou à forte notoriété
- La protection et l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles
- Une meilleure prise en compte des besoins des femmes en matière de santé à travers des mesures de prévention spécifiques, notamment l'allocation d'autorisations spéciales d'absence
- et la mise à disposition de protection hygiéniques gratuites sur les lieux de travail et d'études
- Un travail de sensibilisation au repérage, mais aussi à l'accompagnement des victimes de violences conjugales doit être mis en place, en leur accordant notamment des autorisations spéciales d'absence pour leur permettre d'effectuer toutes les démarches nécessaires. Il convient aussi de prendre des mesures protectrices dans le cadre du télétravail
- L'abrogation du jour de carence lors des arrêts maladie
- L'inscription dans la Constitution du droit à l'IVG
- Un congé de naissance de 6 mois pour chacun des parents, le maintien du congé parental jusqu'au 3 ans de l'enfant avec une meilleure rémunération
- La prise en compte totale du congé parental dans l'ancienneté, quelle que soit sa durée.
- L'investissement massif dans les services publics pour garantir l'égalité des citoyen.es : le droit à une place d'accueil pour chaque enfant et une réponse adaptée à la perte d'autonomie des personnes âgées.

Ce 8 mars 2024 a également une portée historique sur le plan syndical confédéral. Jamais une intersyndicale aussi large ne s'est constituée - CFTD, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU - pour lancer un appel exigeant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Cet appel montre la nécessité d'une mobilisation massive à l'heure où le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) alerte sur un risque de régression des droits des femmes.

L'intersyndicale Culture signataire du préavis vous convie à une HMI ministérielle demain, mardi 5 mars, à 12h30 en salle Malraux au ministère (182 rue Saint-Honoré, 75001 Paris) et en visio conférence :

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 357 131 882 49.

Code secret : CqgiVE

Rejoindre avec un appareil de visioconférence

85077987@t.plcm.vc

ID de vidéoconférence : 129 150 777 5

[Autres instructions VTC](#)

Ou composer le numéro (audio seulement)

[+33 1 73 24 00 56,893198066#](#)

ID Conférence Téléphone : 893 198 066#

ET TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION CE 8 MARS !
Rendez-vous à midi devant la BnF à Paris, départ à 14h place Gambetta,
Cliquez [ici](#) pour les manifestations en région

Paris, le 4 mars 2024